

Un avenir pour notre passé ?

par Bernard Huet

Conclusion en forme de préambule

Désormais, les luttes urbaines peuvent et doivent s'articuler autour de la sauvegarde des centres historiques, puisqu'on a vu qu'autour de cet objectif se développait un certain nombre de tactiques de « résistance » des habitants aux assauts donnés par la spéculation foncière, mais aussi que des municipalités « engagées » en avaient fait l'axe autour duquel devait s'organiser une politique urbaine « active » qui mette en question les outils et les méthodes de l'urbanisme technocratique habituel.

Dans tous les cas, c'est le projet social et politique qui donne un sens à une sauvegarde destinée, en premier lieu, aux habitants qui résident dans les centres historiques. Il s'agit donc d'emblée, d'en écarter tout critère esthétique ou décoratif sans pour autant nier ou renoncer aux valeurs culturelles et formelles que représente le patrimoine architectural.

Dans la mesure où il témoigne de l'histoire d'une société à travers ses oppressions et ses luttes, on doit assigner à ce patrimoine une fonction de mémoire collective, didactique et vivante, en préservant soigneusement les rapports dialectiques qu'entretiennent les monuments prestigieux conçus par les classes dominantes pour leur usage et les typologies modestes et anonymes de l'habitat populaire.

La première condition d'une véritable sauvegarde consiste à inverser le système pratiqué aujourd'hui et passer d'une conservation sélective et défensive obligée de justifier de la « valeur exemplaire » d'un édifice pour en empêcher la destruction, à la préservation de tout bâtiment construit dans le périmètre urbain quelle que soit sa valeur ou son ancienneté. Face à cette règle absolue, la destruction et l'altération d'un édifice doivent devenir une opération exceptionnelle dont il est nécessaire de prouver l'utilité.

Ce qui signifie encore que le droit de propriété du sol, mais aussi de ce qui y est construit, devrait être restreint à une jouissance contrôlée. La municipalisation des sols n'est pas une mesure suffisante pour arrêter la spéculation, comme le cas d'Amsterdam le prouve. Il faut également neutraliser toute forme de spéculation sur l'habitat.

Une politique de préservation systématique devrait logiquement supprimer toute différenciation entre zone de protection ou secteur sauvegardé et le reste de la ville. Le problème du centre historique n'est qu'un des éléments d'une stratégie

d'ensemble sur la ville et dont le sort est lié aux objectifs de développement fixés par une politique régionale équilibrée. L'aspect le plus novateur de l'expérience de Bologne provient de cette articulation directe entre une planification de la croissance au niveau de la Région et une gestion urbaine démocratique à l'échelle du quartier, qui, seule, peut permettre d'envisager une sauvegarde du centre historique conforme aux besoins de la population sans compromettre les nécessités du développement économique. En dernier lieu se posent les problèmes des moyens, des méthodes et des techniques, de la sauvegarde qui ne peuvent être séparés des finalités sociales qui la soutendent. En effet, si la conservation passe par une gestion réellement démocratique de la ville qui tend à éliminer, neutraliser ou contrôler les forces de destruction des centres historiques représentés par les groupes financiers, leurs promoteurs, leurs bureaux techniques, leurs architectes et leurs entreprises de construction, il faut donc inventer des modes de financement, des méthodes de projection et des techniques d'intervention qui s'opposent réellement aux moyens technocratiques utilisés par les forces de destruction. Il s'agit de prendre, en tout point, le contrepied des techniques massives de la rénovation urbaine, des ZAC, ou des opérations de constructions d'ensembles de logements sociaux basées sur une concentration financière et industrielle, qui ne peuvent fonctionner qu'à partir d'une destruction totale des tissus urbains, et des établissements humains qui préexistent dans les centres.

C'est pour cela qu'à Bologne, toutes les opérations à financements publics sont projetées et dessinées dans les services d'Architecture municipaux qui travaillent directement et cas par cas avec les usagers au niveau du quartier. C'est aussi pour la même raison qu'en zone de réhabilitation les marchés sont passés avec les petites entreprises ou les coopératives d'artisans.

Enfin, ce qui frappe aussi bien à Bruxelles qu'à Amsterdam ou à Bologne, c'est que ces opérations ne sont jamais conduites par des « spécialistes » des Monuments Historiques, mais bien par des architectes modestes, attentifs aux circonstances, débarrassés de tout dogmatisme urbanistique ou architectural et qui prendront volontiers le risque de passer pour conservateurs ou passésistes aux yeux des « modernistes ». Cette assurance, dépourvue de complexes ou de préjugés, leur vient de la conviction que forme et fond sont étroitement liés

et que leur œuvre est inscrite dans une hiérarchie monumentale qu'ils acceptent comme une des données de base de la problématique urbaine. Nous allons passer en revue, pour les critiquer, les différentes méthodes utilisées jusqu'ici pour le traitement des centres historiques et des secteurs sauvegardés, aussi bien en France qu'à l'étranger : la restauration, le curetage, la réhabilitation et enfin le problème de l'intégration d'édifices nouveaux dans un tissu ancien. Nous espérons que de cette critique pourra se dégager l'esquisse d'une doctrine de l'intervention.

Pour une restauration politique

L'idée de restauration au sens de « restitution » d'un monument est apparue au XIX^e siècle au moment même où la bourgeoisie industrielle bouleverse profondément les villes pour les adapter à ses objectifs, en faire les instruments de la domination et les conformer à l'image monumentale de son pouvoir. Viollet-le-Duc et Haussmann sont les forces complémentaires du Janus urbaniste bourgeois : pour eux il s'agit moins de sauvegarder un patrimoine que d'« inventer » le socle culturel et de façonner l'histoire mythique de la nouvelle classe dominante.

Pour réussir la récupération des grands monuments du passé en vue de les intégrer dans le nouveau système de valeur urbain, il sera nécessaire de procéder à trois opérations distinctes : isoler l'édifice par des actions de dégagement, c'est-à-dire détruire sa fonction et sa signification dans un contexte historique déterminé ; puis le mettre en situation scénographique soit en l'entourant d'un cordon sanitaire verdoyant (fonction hygiénique de l'espace vert !), soit en lui assignant un rôle purement ornemental dans le réseau urbain ; enfin effacer toutes les traces historiques inscrites par l'usage, l'appropriation ou l'adaptation pour les conformer à l'image mythique à laquelle ils doivent répondre. Le monument est muséographié en fonction d'un classement typologique abstrait par un aplatissement du temps et de l'espace qui permette de réduire Notre-Dame de Paris à la cathédrale gothique idéale ou le château de Pierrefonds à la forteresse médiévale type. En créant de toute pièce un objet exemplaire homogène, on peut ainsi assigner au monument historique un nouveau statut idéologique dans la ville.

Le passage de l'édifice isolé, à l'ensemble, puis au secteur sauvegardé, ne modifie pas sensiblement l'idéologie de l'opération, ni la doctrine d'intervention des Architectes des

Monuments Historiques qui restent fidèles à l'esprit sinon à la lettre de Viollet-le-Duc. Ils semblent actuellement hésiter suivant les cas entre une esthétique pittoresque de décor d'opérette, et une reconstitution besogneuse qui n'exclue pas le pastiche. En fait dans les deux cas, sous couvert de restituer une pseudo-intégrité d'origine et une homogénéité « anachronique », il s'agit de livrer une scénographie au nouveau marché de l'immobilier (voir les restaurations exemplaires de Rouen et de Colmar).

Changer le sens de la restauration suppose que l'on réponde à certaines questions préalables : quelle fonction sociale assigne-t-on à la conservation d'un édifice ancien ? Quelle valeur didactique affecte-t-on à la restitution de l'état d'origine d'un monument ? Quel rôle, un tel édifice joue-t-il dans la ville, et dans quelle mesure sa réutilisation est-elle déterminante pour l'espace urbain ?

Les réponses correctes à ces questions ne peuvent se comprendre que dans le cadre d'une politique qui implique un projet urbain dans lequel les édifices restaurés cessent d'être considérés comme des pièces de musée, mais jouent un rôle actif conforme à leur potentiel d'appropriation.

Les grands « conteneurs » comme les appellent les Italiens, doivent être les pièces maîtresses du jeu urbain : c'est d'eux et vers eux que doivent se développer les tactiques opératoires. C'est par rapport à eux que peut être déterminée une stratégie des services et des équipements. Leur monumentalité même, doit hiérarchiser, ordonner et structurer toute modification du discours urbain dans la mesure où ils demeurent le témoignage irremplaçable et visible des rapports de force passés, présents et peut-être futurs dont la ville est l'enjeu.

La conservation d'un monument est non seulement un acte politique, mais encore sa restauration doit s'inscrire dans un discours politique sur l'histoire contemporaine. La reconstruction de Varsovie fut d'abord un acte politique exceptionnel avant d'être une restauration exemplaire. Le travail du restaurateur passe par une lecture de l'histoire inscrite dans le monument, et c'est de cette lecture que doit procéder la méthodologie de l'intervention et les limites de la restitution.

Les restitutions intégrales, coûteuses, doivent rester exceptionnelles, cela va sans dire, puisque le but d'une bonne restauration consiste à « révéler » le procès historique qui la provoque, à rendre « lisible » les typologies architecturales originelles à travers la stratification confuse des



A Varsovia, la restaurazione è divenuta il simbolo della resistenza popolare.

Les deux aspects de la sauvegarde. Paris : spéculation de grand style dans le Marais. Bologne : logements sociaux à San Leonardo.



13 RUE DE THORIGNY

Un hôtel d'époque, la notre.

Bureau de vente sur place

COGEDIM
S.A. SOCIÉTÉ DE BIEN-ÊTRE
12 RUE ROQUEPINE 75017 P.
266.34.56

hello à l'australià!
le logement social sociale manifestati
Matti Giamora e l'Altofonte

SCANDALE

L'ARROGANZA E LE CROCIATE DI FANFANI INCORRAGGIANO IL FASCISMO E LA CRIMINALITÀ

CORUNE DI BORGARNA

PIANO PEOP-CENTRO STORICO
una politica per la conservazione sociale dritto alla casa e alla città

PIANO PEOP-CENTRO STORICO
una politica per la conservazione sociale dritto alla casa e alla città


P.C.I.

CONCORDIA E UNITA' ANTIFASCISTA PER L'ORDINE DEMOCRATICO E LA SICUREZZA DEI CITTADINI

Comparto n. 9 S. Leonardo
assegnazione delle prime case ripristinate per il risanamento e l'applicazione delle convenzioni pop. del centro storico

Assessorato ALL'EDILIZIA PUBBLICA

Comparto n. 9 S. Leonardo
assegnazione delle prime case ripristinate per il risanamento e l'applicazione delle convenzioni nei 5 comparti pop. del centro storico

Assessorato ALL'EDILIZIA PUBBLICA

Colmar : Restauration du Quartier des Tanneurs.

B. Monnet, architecte en chef du secteur opérationnel, A.F. et C. Pache, E. Risser, architectes d'opération.

« Le quartier des Tanneurs, ou plus exactement l'opération de restauration immobilière du Quartier des Tanneurs, comportait en janvier 1968, sur une surface totale, voirie comprise, de 1 ha et une surface totale bâtie de 0,55 ha, 96 logements et une quinzaine d'activités économiques.

Après restauration, le nombre global de logements a relativement peu augmenté, la composition et la destination du parc habitable ayant fondamentalement changé : logements beaucoup plus grands, création de locaux communs, de parties commerciales,

démolition d'immeubles ou de parties d'immeubles considérées comme parasites.

Fin 1974, l'opération étant pratiquement achevée, la répartition des locaux se présente ainsi :

— 108 logements pour une surface habitable de 7 186 m².

— 16 locaux professionnels pour 1 000 m².

— Coût de l'opération : 20 111 600 F dont 4 370 000 de subvention de l'Etat. »

Il s'agit d'une opération de restauration dont les objectifs avoués sont esthétiques et « culturels ». On a recréé, à un coût extrêmement élevé, un décor homogène, fabriqué parfois de toutes pièces, à base de pans de bois, de balcons, de lucarnes et d'arcades, vrais ou faux. La comparaison entre les

photos et les dessins de l'état ancien et de l'état actuel est accablante.

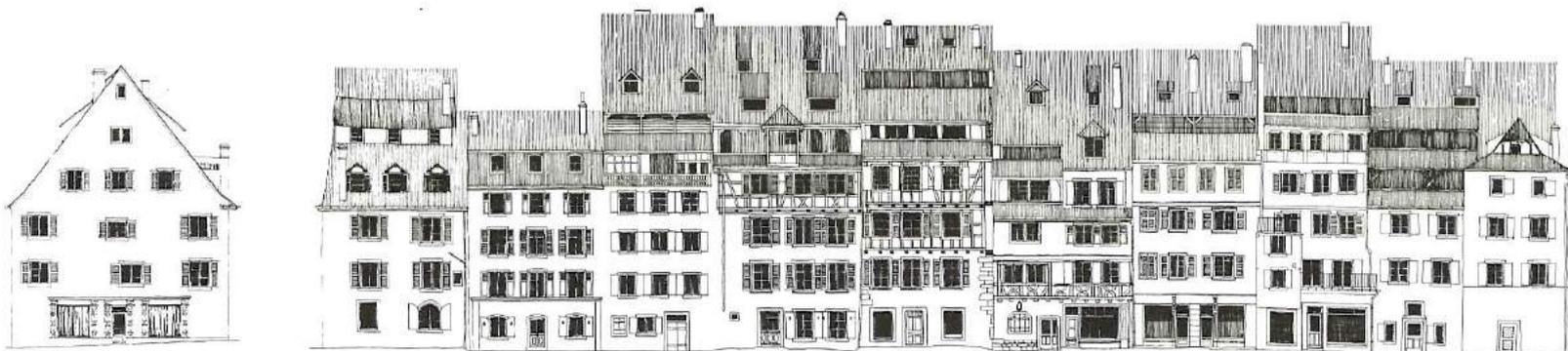
Les objectifs sociaux sont ici à l'opposé de ceux de Bologne. D'après les auteurs du rapport, la population du quartier comptait 150 personnes : « une majorité d'inactifs, composée surtout de personnes âgées et de quelques associaux... Sur ce chiffre, certains se sont relogés par leurs propres moyens... plusieurs sont décédés en cours d'opération... le reste a pu être relogé (ailleurs) par l'organisme restaurateur ».

Le plan d'appartement montre bien comment on passe d'un type de logement populaire au grand standing de « style ». Il est presque inutile d'ajouter que les 3/4 de ces logements sont destinés à la vente et les auteurs avouent, avec ingénuité, que « certains

habitants — revenus très modestes, personnes âgées sans ressources, associaux — ne peuvent supporter les nouveaux loyers » (9,30 F par m² habitable) des logements mis en location ; c'est-à-dire, 25 % de la totalité.

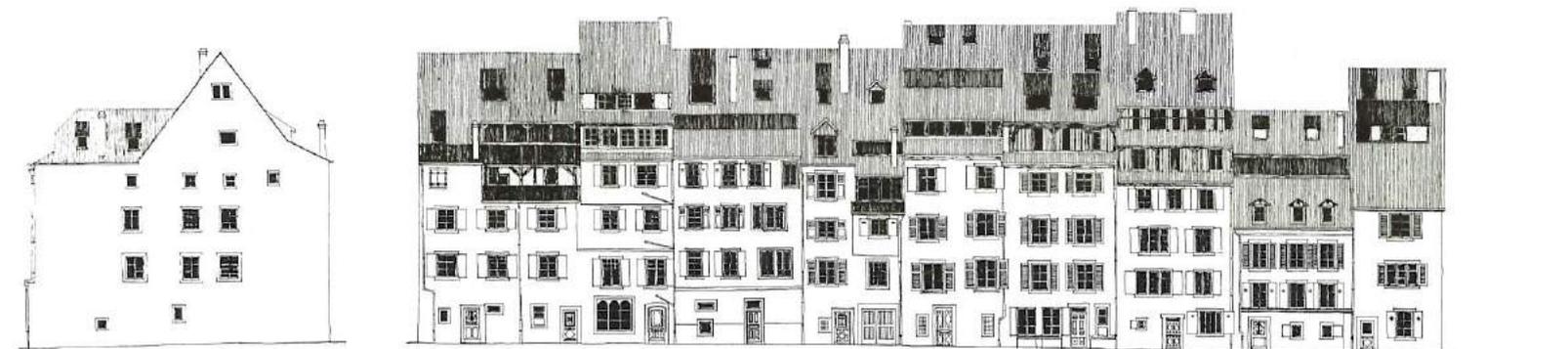
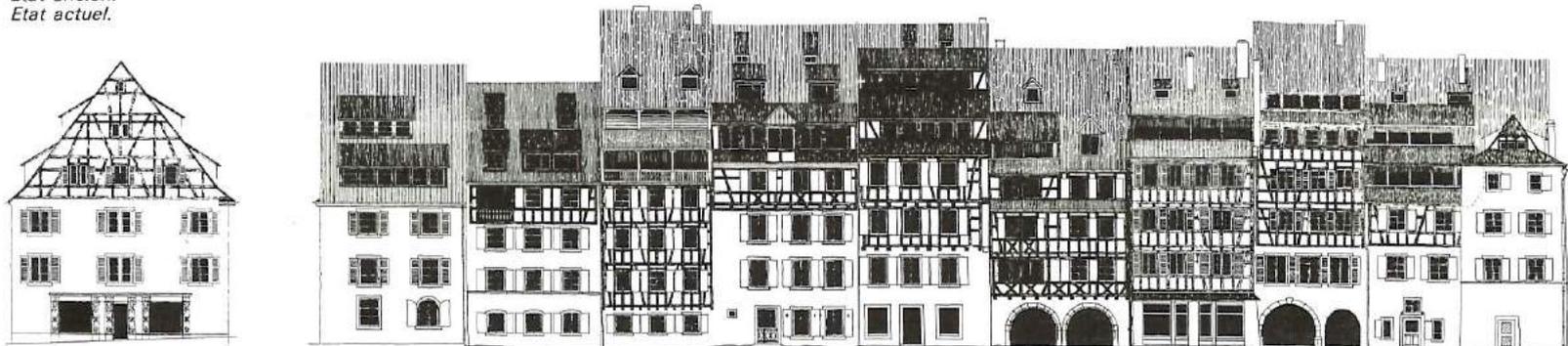
Quant aux activités artisanales et commerciales, il est intéressant d'apprendre que « un quartier restauré ne doit pas être une sorte de ghetto de luxe mais s'intégrer à la vie quotidienne de la cité ; il faut toutefois reconnaître une certaine répugnance des commerçants à s'installer dans le Quartier des Tanneurs, persuadés que seules peuvent y prospérer des activités plus ou moins liées au tourisme, et généralement très sophistiquées ».

Dans de telles conditions qui s'en étonnerait ?



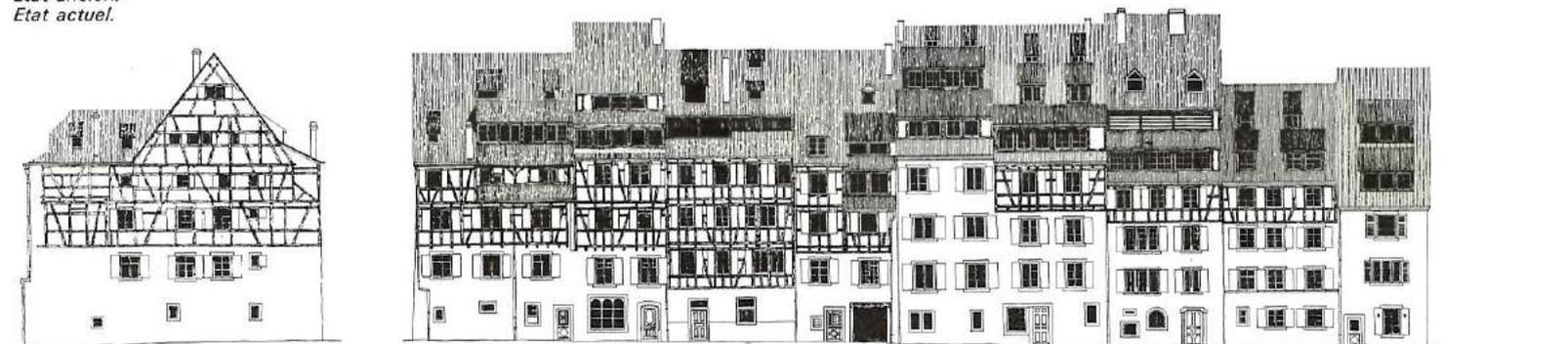
Façades rue des Tanneurs et Place de l'Ancienne Douane

Etat ancien.
Etat actuel.



Façades Petite Rue des Tanneurs et rue de la Montagne Verte.

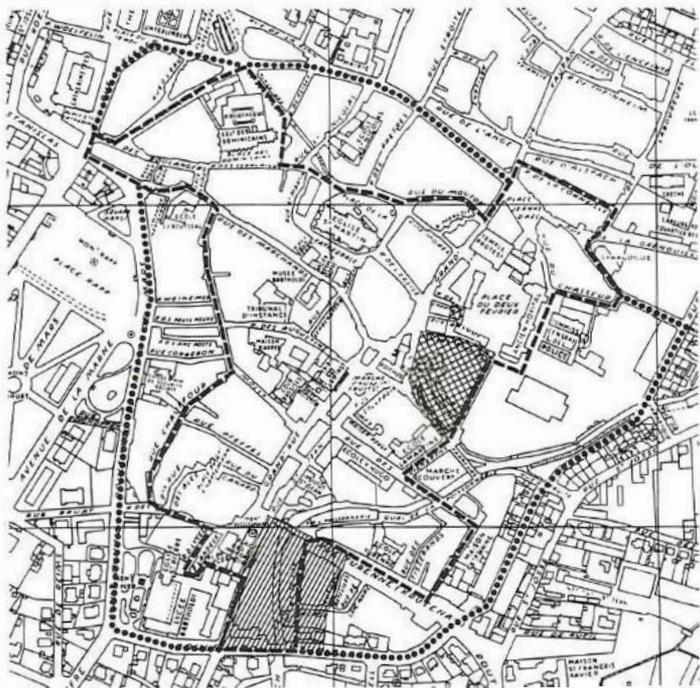
Etat ancien.
Etat actuel.



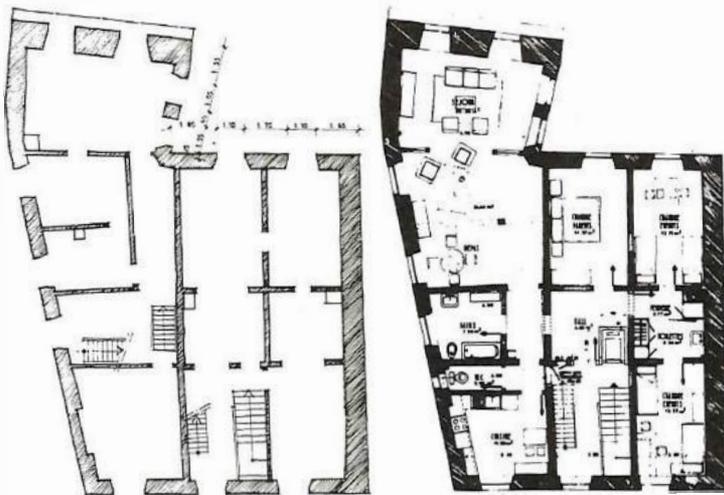
Petite Rue des Tanneurs avant et après restauration.

Cour Hartmann avant et après restauration.

Place de l'Ancienne Douane avant et après restauration.



- Secteur Sauvegardé (1966).
- Extension du secteur sauvegardé (1972)
- ▣ Opération du Quartier des Tanneurs.
- ▨ Opération de la Petite Venise.



Etat ancien

Etat actuel

*Restauration et redistribution
d'une des maisons.
Premier étage*

